

REGISTRE FONCIER  
DE LA COTE

par l'Etat de Vaud – Direction générale de la mobilité et des routes –  
DGMR

**pour: la RC 47d – hors traversée de localité – projet de correction de la  
chaussée de la route cantonale entre le Pontet – La Birenche et La Saubrette**

Conformément à la loi d'expropriation, tous les titulaires de droits quel-  
conques sur les immeubles des propriétaires indiqués plus bas sont avisés:

1. qu'un délai de 20 jours leur est imparti pour produire leurs prétentions sur  
les indemnités indiquées ci-dessous auprès de l'office soussigné,
2. qu'à ce défaut, il ne sera tenu compte de leurs droits que dans la mesure où  
ils sont révélés par le Registre foncier.

**Districts de Nyon et Morges**

**Communes d'Essertines-sur-Rolle  
et Gimel**

EXPROPRIÉS

**Indemnités**

	<b>Fr. à payer par l'expropriant</b>
Lauber Christof	0.—
Aeschlimann Peter	6098.75
Zwygart Laurent	2191.25
Commune d'Essertines-sur-Rolle	0.—
Jaccard Pierre	0.—
Commune de Gimel	0.—
Meylan Anne-Lise, feu Reymond Claude et Reymond Pierre	3151.55
Meylan Claude	194.10
Humbert Guy	2518.20
Laurent Claudine et Rogner Françoise	2564.15
Judas Michel	61.30
Lambercy Nicolas	127.70

**Servitudes à modifier:**

ID 2003/70:	Zone/quartier: zone de protection des eaux, fav. Commune de Perroy
ID 2003/71:	Passage à pied et pour tous véhicules
ID 2003/72:	Passage à pied et pour tous véhicules
ID 2003/73:	Passage à pied et à char
ID 2004/5180:	Passage à pied et pour tous véhicules
ID 2005/2249:	Canalisation d'eau potable, fav. Commune de Perroy
ID 2007/2443:	Zone/quartier : Zone de protection des eaux, fav. Commune de Perroy
ID 2007/2469:	Zone/quartier : Zone de protection des eaux, fav. Commune de Perroy
ID 2017/2241:	Passage à pied et pour tous véhicules, fav. Etat de Vaud – Direction générale de l'environnement (DGE) et Commune d'Essertines-sur-Rolle

**Mention à modifier:**

ID 2002/5380: Améliorations foncières

**Annotations à modifier:**

ID 2008/163:	Préemption échéant le 27.11.2032, fav. Zwygart Samuel
ID 2013/162:	Préemption échéant le 11.01.2038, fav. Aeschlimann Urs et Aeschlimann Schütz Monika
ID 2013/163:	Réméré échéant le 11.01.2038, fav. Aeschlimann Hans et Barbara
ID 2013/167:	Inscription provisoire gage immobilier (droit au gain) échéant le 11.01.2038, fav. Aeschlimann Hans et Barbara
ID 2010/1230:	Inscription provisoire gage immobilier (droit au gain) échéant le 31.12.2029, fav. Humbert Michel
ID 2010/1231:	Retour du donateur, fav. Humbert Michel

Le 29 octobre 2021.